







Livret d'accueil

ESAT et SAESAT Arc en Ciel !



Quelques images pour débiter la lecture du livret d'accueil :

Ouvriers et personnel de l'ESAT	
	Les ouvriers en tenue de travail
	Les nouveaux ouvriers et/ou les personnes de la SAESAT
	Le responsable d'atelier et le correspondant d'atelier
	L'équipe de la Direction

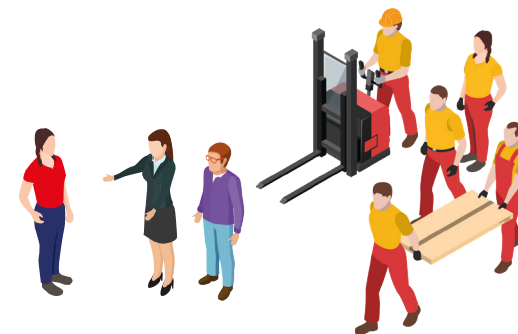
Ateliers	
	Entretien des locaux
	Blanchisserie
	Sous-traitance
	Espaces verts
	Restauration / Self
	Prestation en entreprise

Bienvenue à l'ESAT et SAESAT Arc en Ciel !

Une nouvelle expérience de travail et de SAESAT commence.

Vous réaliserez cette expérience avec nous tous :

l'équipe accompagnante et vos collègues ouvriers.



Ce livret d'accueil :

- présente l'ESAT et la SAESAT
- décrit l'organisation au quotidien
- apporte des informations sur son organisation et son fonctionnement



Vous trouverez en annexe :

- la charte des droits de la personne accueillie
- le règlement de fonctionnement
- la fiche annuelle de tarifs



Nous sommes à votre disposition pour vous accueillir
et pour vous guider au sein de l'ESAT et de la SAESAT.

Au nom de l'équipe des professionnels et des ouvriers,
nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous assurons de notre volonté de vous accompagner.

La Direction



Sommaire

■ L'APAHRC et ses établissements page 5



■ Qu'est-ce que l'ESAT et la SAESAT Arc en Ciel ? page 6



■ Les conditions d'admission page 9



■ Les professionnels page 10



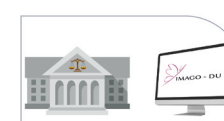
■ L'accompagnement personnalisé par le travail et la SAESAT page 11



■ Le quotidien dans l'établissement page 17



■ Vos droits page 20



■ Renseignements utiles page 21



■ L'APAHRC et ses établissements




Association

1979

200
adhérents



250
personnes
accompagnées



- 187 ouvriers pour 153 ETP
- 3 sites
- 1 SAESAT

ESAT Arc en Ciel



Haie Vive



- 97 personnes accueillies
- Résidences
- SAVS
- CAJ
- UPHV

ETP = Equivalent Temps Plein




APAHRC
Association des Parents, Amis et Adhésifs en Qualité de Handicap et de la Région Occitane

■ Qu'est que l'ESAT et la SAESAT Arc En Ciel ?

ESAT = Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'ESAT est un établissement de soutien des personnes en situation de handicap pour exercer une activité professionnelle.

Vous avez reçu une notification de décision de la MDA.

Vous pouvez bénéficier de conditions de travail aménagées et d'adaptation du poste : SAESAT, temps partiels...

Nous vous accompagnons dans votre travail.

Nous vous aidons à :

- développer vos capacités et compétences
- à acquérir ou conserver votre autonomie

L'ESAT vous offre la possibilité de :

- créer ou d'entretenir des relations aux autres
- prendre la parole, exprimer vos attentes et faire certains choix
- développer votre citoyenneté :
 - ▶ participer à la vie de l'établissement
 - ▶ partager ses idées
 - ▶ réfléchir à des solutions
 - ▶ travailler sur des projets hors de l'ESAT



Nom, téléphone et mail de la personne de la MDA qui s'occupe du dossier

Numéro de votre dossier MDA

Orientation en ESAT

Durée de l'orientation : 2 ans

Courrier à conserver Sans limitation de durée

Direction générale adjointe Développement social et solidarité
Maison départementale de l'autonomie
ESAT ARC-EN-CIEL
9 RUE DE TOURS
BP 10244
49302 CHOLET

• Votre numéro de dossier : 210934
• Date de naissance : 30/07/1987

Les étapes de votre demande : Réception de votre demande → Evaluation de votre demande → Décision

Notification de décision suite à la demande du 09/07/2020 pour Mme Marie Dupond

Madame, Monsieur,

Ce courrier de notification vient en réponse à votre demande déposée le 09/07/2020.

La CDAPH vous attribue une orientation vers un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) qui est valable du 25/08/2020 au 30/04/2022.

Vous pouvez exercer une activité professionnelle, en fonction de vos capacités et de vos besoins pour le travail, cette activité pourra être exercée en ESAT.

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement professionnel par l'ESAT (articles R243-1 et R243-3 du code de l'action sociale et des familles).

Voici la(es) structure(s) que la CDAPH a désignée(s) :

ESAT ARC-EN-CIEL
9 RUE DE TOURS
BP 10244
49302 CHOLET CEDEX

avec ces structures pour mettre en



Vous travaillez sur une activité de production de l'ESAT.

Vous avez la possibilité aussi de travailler en entreprises,

- avec un responsable d'atelier et un groupe d'ouvriers
- ou en autonomie, seul ou à plusieurs.



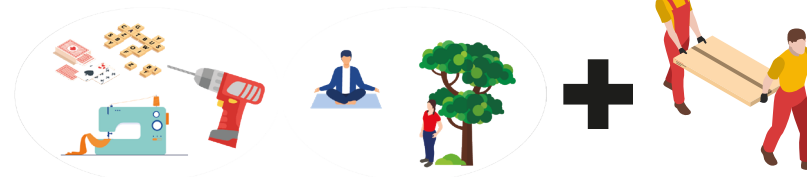
La SAESAT = la Section Annexe d'ESAT

Vous êtes accueilli au sein de la SAESAT.

- La SAESAT permet un accès progressif à l'activité de production ou
- La SAESAT permet un maintien au travail

Les activités de la SAESAT permettent de donner du sens au travail .

SAESAT



Les ouvriers sont accueillis quelques jours par semaine :

- à la SAESAT située sur le site Rue de Tours à Cholet
- à l'ESAT au travail sur un des sites

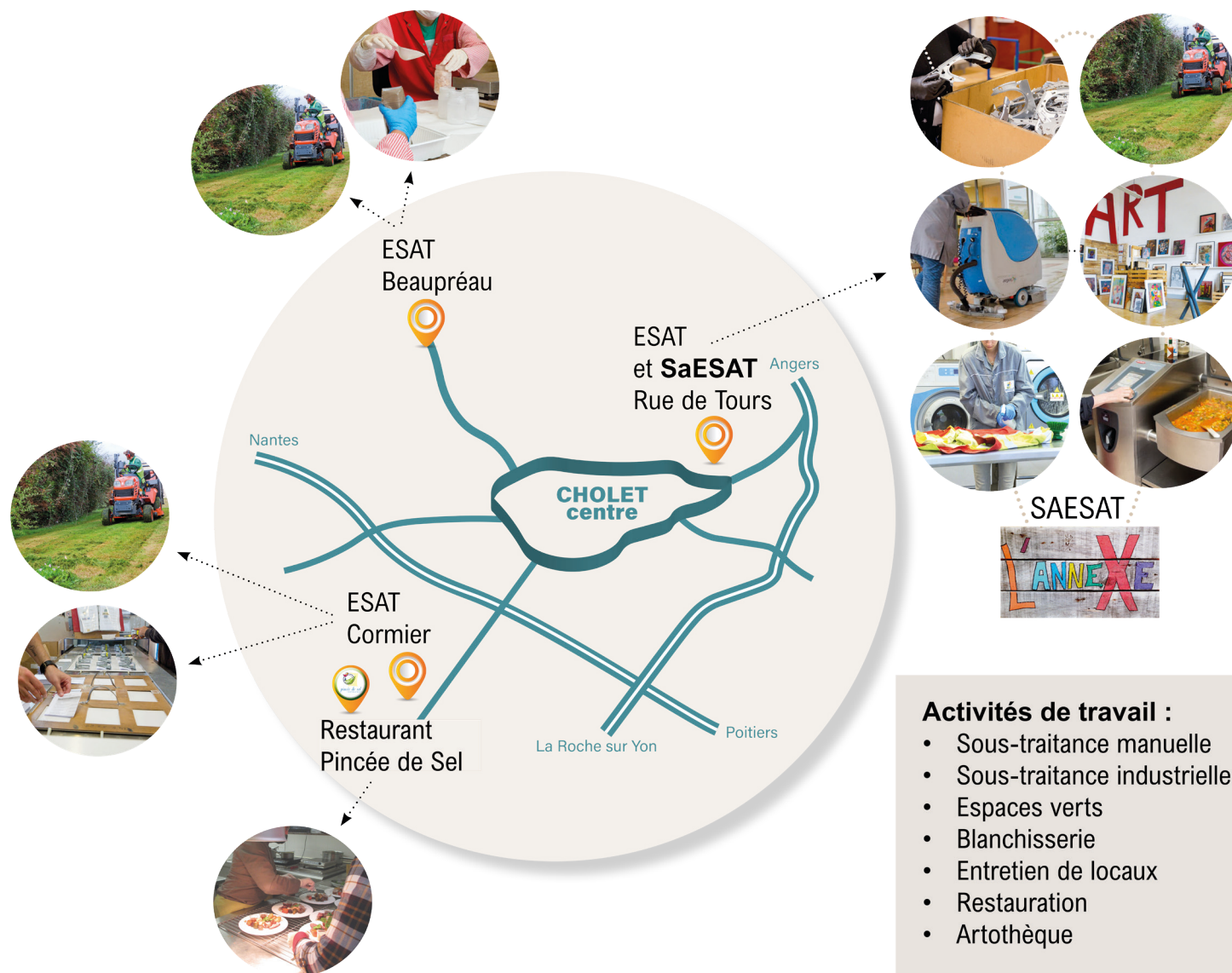
Exemple de planning :



SAESAT



→ Les activités professionnelles par site et la SAESAT

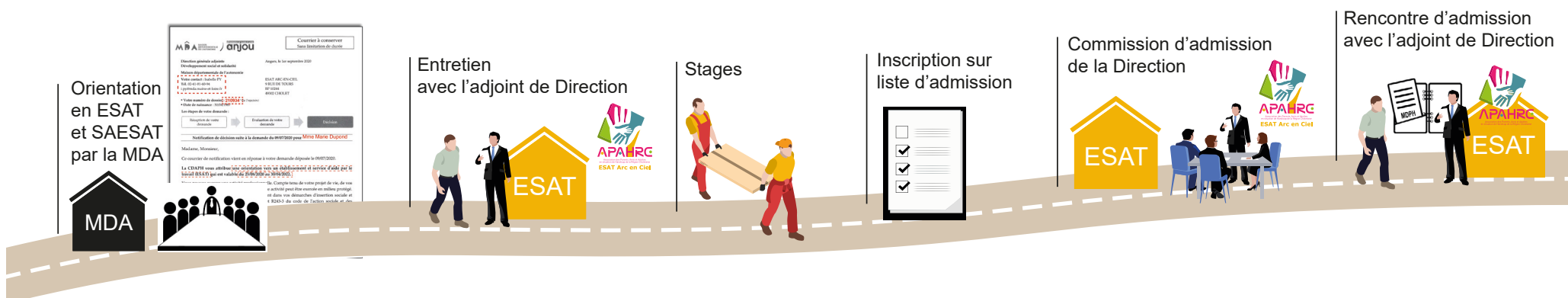


■ Les conditions d'admission

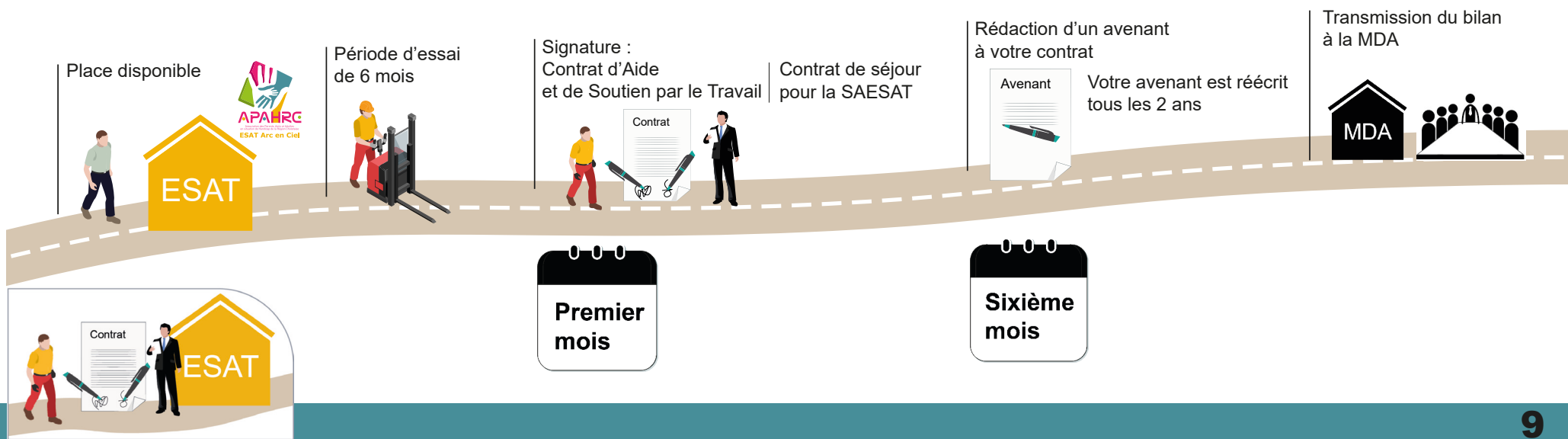
1ère condition : bénéficier d'une orientation MDA en ESAT, et SAESAT pour les ouvriers concernés.

L'accès à la SAESAT est possible uniquement, si vous travaillez une partie de la semaine à l'ESAT en tant qu'ouvrier.

Les étapes pour travailler à l'ESAT, ou entrer à la SAESAT :



L'admission à l'ESAT et à la SAESAT:



■ Les professionnels

Le responsable d'atelier

- vous accompagne
- aménage votre poste de travail
- crée des supports si besoin
- vous aide à développer vos compétences
- s'assure de votre bien-être et du respect de l'expression de vos souhaits

Le correspondant d'atelier

- vous accompagne :
- sur des questions relationnelles, corporelles, administratives, médicales, de vie sociale et professionnelles
 - sur des temps de réunions afin de favoriser votre expression

La psychologue

- vous accompagne à travers des entretiens individuels de soutien psychologique et des groupes de paroles

La psychomotricienne

- veille à votre fatigabilité et à l'adaptation de votre poste



Les agents de transport

- assurent le transport des ouvriers qui ne disposent pas de transports collectifs ou de l'autonomie suffisante



Les assistantes d'établissement

- assurent notamment l'accueil, la gestion des transports, des absences, des dossiers des ouvriers



SAESAT

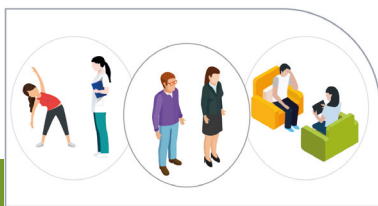
Équipe SAESAT

- Les travailleurs sociaux vous proposent des activités permettant votre maintien au travail : activités manuelles, socialisantes, épanouissantes



L'équipe de direction

- 1 directeur et 3 adjoints de direction encadrent, animent et soutiennent les professionnels



■ L'accompagnement personnalisé par le travail et la SAESAT

→ L'accompagnement personnalisé par le travail

Vous passerez la plus grande partie de votre temps au sein de l'ESAT en travaillant, et éventuellement en SAESAT.

Vous souhaitez travailler et vous avez des capacités minimales adaptées au poste.

Vous êtes accompagné dans votre travail par le responsable d'atelier.

Le responsable d'atelier organise votre travail et votre parcours à l'ESAT.



Vous bénéficiez aussi de temps d'accompagnement par le correspondant et le responsable d'atelier pour vous aider, en fonction de vos besoins, par exemple :

- utilisation des transports en commun,
- ou vous aider à mieux vivre avec les autres...

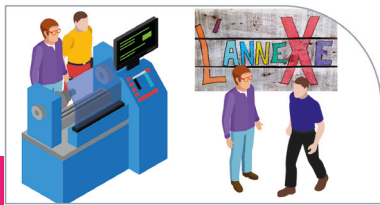
Ces 2 référents élaborent avec vous un avenant au contrat d'aide et de soutien, au projet personnalisé, révisé tous les 2 ans.

Pour les personnes accueillies à la SAESAT, l'avenant est écrit avec l'avenant de l'ESAT.

L'avenant tient compte de vos souhaits, difficultés et compétences, pour définir les modalités de votre accompagnement.



Tous les 2 ans



L'accompagnement à l'ESAT

À votre admission à l'ESAT Arc en Ciel, vous travaillez en atelier ou en activité de services.



Préparation de l'après ESAT

Vous commencez par faire des apprentissages.



Un avenir après le travail à l'ESAT



Retraite

Milieu ordinaire, autre ESAT

Mission insertion à l'ESAT

Nouveau lieu d'accueil



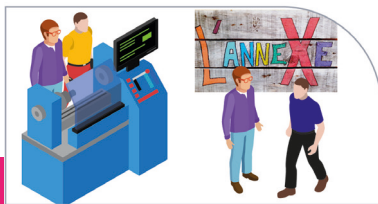
Apprentissages Formations Psychologue Accompagnement Psychomotricité Prestations Réunions Ateliers artistiques

Vous pouvez faire différentes activités professionnelles :

- Mise à disposition
- Prestation en entreprise
- Stage interne
- Stage externe
- Formation

Vous pouvez participer à des temps d'accompagnement :

- Soutien psychologique
- Psychomotricité
- Activités artistiques
- Citoyenneté : réunions de délégués, de CVS, commission d'animation
- Accompagnement vie sociale
- Accompagnement vie professionnelle
- Accompagnement repas et transports



→ L'accompagnement personnalisé à la SAESAT

SAESAT = Section annexe de l'ESAT

La SAESAT permet de :

- maintenir les compétences au travail
- aménager le temps de travail



La SAESAT propose un accompagnement à la journée,

avec des activités individuelles ou collectives :

- créatives : couture, bois, cuisine...
- physiques et corporelles, pour le mieux-être psychique et physique : sophrologie, psychomotricité, marche, sport adapté...
- ludiques : jeux de société, ludothèque...
- activités choisies : oser proposer une activité
- sorties culturelles : expositions...
- expression : conte, danse, arts graphiques...

SAESAT



→ La formation

Vous pouvez bénéficier de formation en lien avec votre travail, grâce au plan de formation de l'ESAT.

Vous pouvez aussi bénéficier de formation personnelle, que vous pourrez financer avec votre CPF.

CPF = Compte Personnel de Formation

Par exemple, vous pouvez demander des formations de conduite de véhicules.

Le correspondant d'atelier peut vous aider dans les démarches à accomplir.



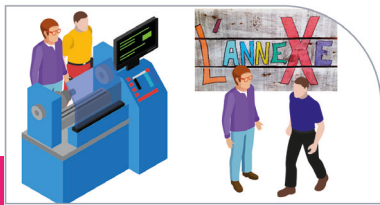
→ La mission d'insertion

L'ESAT accompagne votre projet de travail en dehors de l'ESAT Arc en Ciel :

Je travaille mon projet en milieu ordinaire avec mon responsable et mon correspondant d'atelier.

L'ESAT m'accompagne pour :

- définir un métier
- faire mon CV
- visiter des entreprises
- trouver une entreprise



→ La citoyenneté

Vous êtes invité à vous exprimer,
à participer à la vie de l'ESAT et de la SAESAT.

Vous donnez votre avis.

Vous participez à la réunion de votre atelier,
organisée par le responsable et le correspondant d'atelier.



Il existe 4 instances :

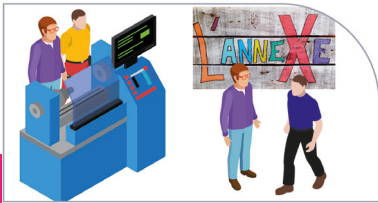
- **CVS = Conseil à la Vie Sociale**
- **Délégués d'ateliers**
- **Commission animation**
- **Commission formation**

Vous pouvez être candidat pour représenter vos collègues.

Des élections sont organisées,
pour choisir les représentants des ouvriers et de la SAESAT.

Vos représentants bénéficient de temps de délégation et de réunion.

Vos représentants sont accompagnés et soutenus dans cette démarche.



Les réunions de citoyenneté permettent :

- de vous exprimer sur la vie professionnelle.
- de vous informer de la vie de l'établissement et particulièrement de l'atelier.



Vous êtes invité à vous inscrire à différents projets collectifs :

- Rallye citoyen
- Médailles du travail
- Sorties professionnelles
- ...



Médailles du travail



Pique-nique

→ Les conditions de sortie de l'ESAT

Si vous ou l'ESAT, souhaitez arrêter votre contrat de travail, nous vous accompagnons pour préparer cette sortie.

Cette sortie doit être validée par la MDA.

Toute sortie de l'ESAT provoque l'arrêt de la SAESAT.

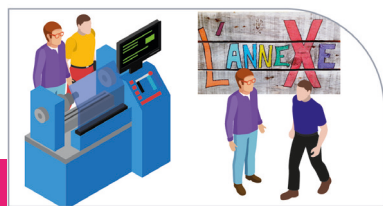
Par contre l'arrêt de la SAESAT ne met pas fin au contrat d'aide et de soutien par le travail ESAT.



→ «Un avenir après le travail»

Vous êtes ouvrier à l'ESAT, nous pouvons vous accompagner pour connaître vos droits à la retraite.

Carsat Retraite & Santé au travail
Pays de la Loire



■ Le quotidien dans l'établissement

Vous devez respecter les règles de l'ESAT et de la SAESAT, indiquées dans les règlements de fonctionnement ESAT et SAESAT.

→ Horaires

Le temps d'ouverture des ateliers et de la SAESAT est de 35h, 5 jours par semaine.

L'ouverture de l'ESAT est variable selon les sites, entre 8h et 17h.

Les correspondants sont présents sur les temps de pause et de repas si besoin.



→ Rémunération

Un ouvrier à l'ESAT n'a pas le statut de salarié.

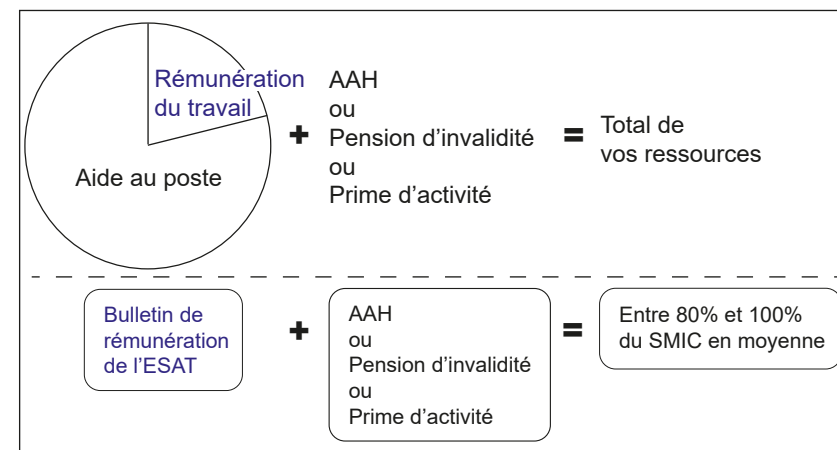
Par contre vous recevez une rémunération pour votre travail, proportionnelle au temps de travail.



Cette rémunération est constituée :

- 1) de la rémunération de votre travail
- 2) d'une aide au poste versée par l'Etat

Ces 2 éléments sont calculés sur la base d'un pourcentage du SMIC.



→ Rémunération

La journée en SAESAT n'est pas rémunérée.

Les personnes de la SAESAT paient les journées de présence.

Le tarif est fixé par l'Aide Sociale du Maine et Loire.

Vous devez faire une demande de dossier d'aide sociale, pour ne pas payer en plus le prix de journée.



→ Repas

Vous pouvez déjeuner sur votre site, avec un accompagnement adapté.

Le prix des repas est retiré sur votre bulletin de rémunération.

Le prix du repas est égal au MIG.

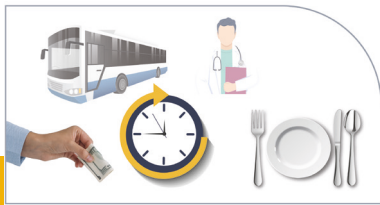
Le MIG = Minimum Garanti

Vous pouvez déjeuner à l'extérieur de l'établissement :
restaurant d'entreprise, foyer de jeunes travailleurs, restaurant, à votre domicile.



Prix du repas en SAESAT :

Le prix du repas est compris dans votre prix de journée.



→ Transports

Vous organisez vos déplacements par vos propres moyens : bus de ville, deux-roues, véhicule sans permis, automobile. Le coût est à votre charge.

Des transports sont aussi organisés par l'ESAT, dans certaines situations particulières étudiées au cas par cas.



La SAESAT n'assure pas le coût de transport.

Les personnes accueillies utilisent leurs modes de transport en commun ou personnel.

Si vous avez besoin d'un transport spécifique, vous devrez demander la PCH transport à la MDA.

PCH = Prestation de Compensation du Handicap

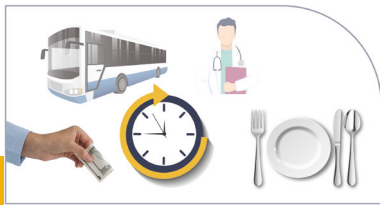
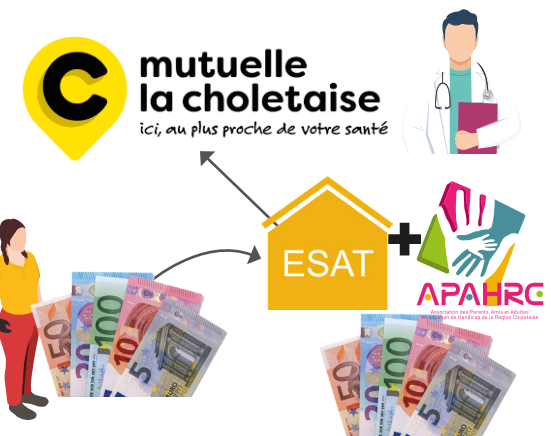


→ Mutuelle

A votre arrivée à l'ESAT, la mutuelle de groupe obligatoire est mise en place.

L'ESAT paie une partie de la mutuelle grâce au soutien de l'APAHRC.

et l'autre partie est prélevée sur votre rémunération.

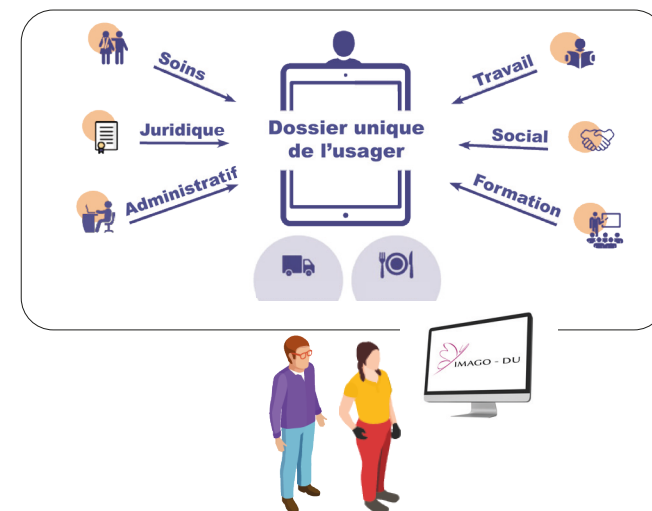


■ Vos droits

Vous avez accès à votre **dossier sur le logiciel IMAGO DU**.

Toutes les informations nécessaires
au suivi de votre accompagnement sont notées.

Vous pouvez consulter ce dossier sur demande écrite
à la Direction ou à l'adjoint de Direction.



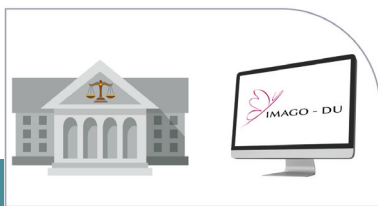
Recours à un médiateur en cas de non-respect de vos droits (loi 2002-2 du 2 janvier 2002)

En cas de réclamation, de non-respect de vos droits,
vous pouvez contacter la Direction de l'ESAT et de la SAESAT Arc en Ciel
ou le Président de l'association APAHRC.

Vous pouvez faire appel aux médiateurs ci-dessous gratuitement,

- par mail : ars-dt49-parcours@ars.sante.fr
- ou par courrier : **ARS des Pays de la Loire**
Secrétariat des Personnes Qualifiées
26 ter Rue de Brissac
49047 ANGERS CEDEX 1

Un médiateur = une personne extérieure à l'ESAT pour régler un désaccord
ARS = Agence Régionale de Santé



■ Renseignements utiles



MDA avec permanence sur Cholet

Point Info familles - 24 avenue Maudet - 49300 Cholet



0 800 49 00 49



mda.maine-et-loire.fr



STCS – Médecine du travail

34 boulevard de la Victoire - 49300 Cholet



02 41 49 10 70



stcs.fr



MUTUELLE LA CHOLETAISE

1 rue de la Sarthe - 49300 Cholet



02 41 49 16 00



mutuellelacholetaise.fr



CPAM

2 rue Saint-Eloi - 49300 Cholet



01 84 90 36 46



ameli.fr



CAF

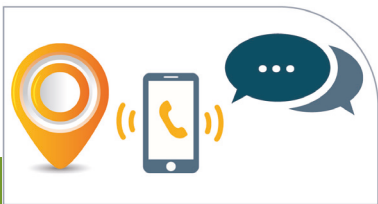
44 rue du Paradis - 49300 Cholet



09 69 37 32 30



caf.fr



■ Renseignements utiles



CHOLETBUS

Parvis de l'Hôtel de Ville - 49300
Cholet



02 41 62 65 65



choletbus.fr

Choletbus



MES DROITS SOCIAUX



mesdroitssociaux.gouv.fr

mes droits sociaux
.gouv.fr



CARSAT

Étude retraite à demander



09 71 10 39 60



carsat-pl.fr

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Pays de la Loire



CICAS

Centre d'Information de Conseil et
d'Accueil des Salariés



0 820 200 189



demarchesadministratives.fr/cicas-salarie

cicas
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE



Annexes

- Charte des droits de la personne accueillie
- Règlement de fonctionnement ESAT et SAESAT
- Fiche annuelle de tarifs ESAT et SAESAT

Photographies, vecteurs : ESAT Arc en Ciel, ICI, FREEPIK

Réalisation graphique : ESAT Arc en Ciel

Impression : PRINTALYA Cholet

Nbres exemplaires : 500

Date : 07/2022



Ateliers et SAESAT CHOLET

9 rue de Tours
BP 10244

49302 CHOLET cedex

✉ contact@esataec.fr

☎ 02 41 62 19 12

🌐 www.apahrc.fr

Ateliers CHOLET

Zone du Cormier

6 boulevard du Cormier

49300 CHOLET

☎ 02 41 29 25 50

Restaurant

PINCÉE DE SEL

Zone du Cormier

1 boulevard du Cormier

49300 CHOLET

✉ pinceedesel@esataec.fr

☎ 02 41 46 39 80

🌐 www.pinceedesel.fr

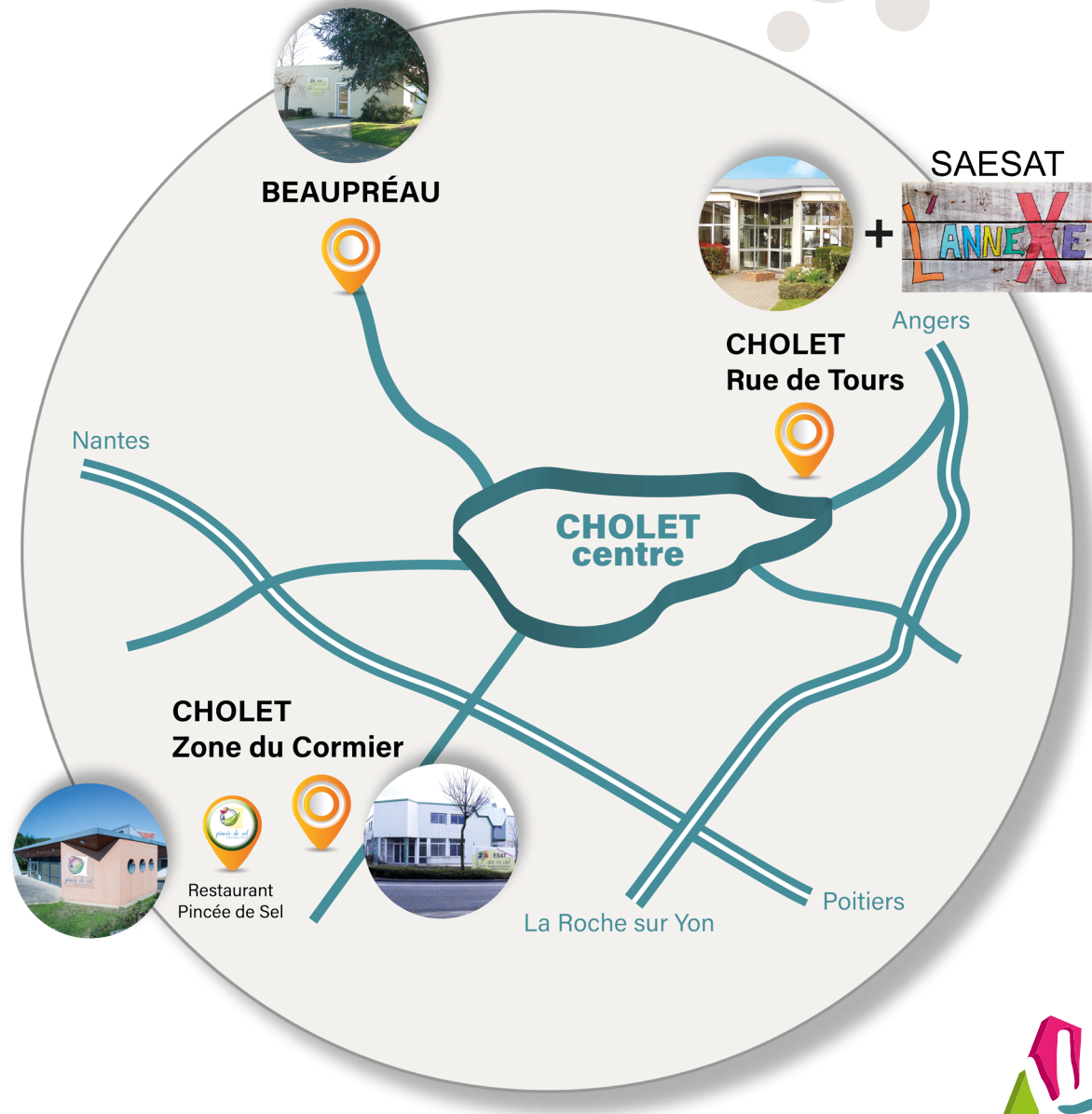
Ateliers BEAUPRÉAU

Zone Dyna Ouest

2 rue du Cerisier

49600 BEAUPRÉAU

☎ 02 41 63 06 35



Association des Parents Amis et Solitaires
en situation de Handicap de la Région Choletaise